

Le parti pris de Françoise Choay – parfois ciselé aux bornes de l’aveuglement – est féroce, au point de biaiser la lecture de textes et d’amputer les faits sociaux qui s’y rattachent de leurs nécessaires nuances. La portée contradictoire y perd, au risque de la tromperie.

Le patrimoine émerge dans les années 1960. C’est un fait essentiel que pose ce livre. Mais présentée de manière totalement et exclusivement négative, l’interprétation du phénomène n’ouvre que la voie d’une argumentation déplorative et, au final, faiblement utile pour saisir le monde contemporain. L’émergence du patrimoine mérite une autre analyse que la stricte érudition, à elle seule, ne suffit plus à porter. C’est que, dans la formation de la mémoire par l’espace, le monument et le patrimoine renvoient peut-être à des processus différents qui agencent, autrement, la place des érudits, le rôle des mots, celui des gestes – fréquentation touristique incluse – et de la société tout entière. Que les quelques savants européens perdent le monopole du passé et de sa mémoire, autrement dit du droit de vie ou de mort sur l’histoire, peut les gêner, soit. Mais un des chemins ouverts du travail scientifique n’est peut-être tant dans la critique sans appel des changements, que dans l’effort constant, difficile et hasardeux de leurs compréhensions.

Olivier Lazzarotti

Professeur à l’université de Picardie

Jean-Louis Violeau, *Les architectes et mai 81*, Éditions Recherches, 2011, 300 p.

Après « Les architectes et mai 68 » (Éd. recherches, 2005), Jean-Louis Violeau livre ici le second volet d’une riche exploration des moments intellectuels et politiques qui ont traversé le champ architectural. D’emblée l’ouvrage s’impose par la richesse des informations et leur précision. Il est par ailleurs porté par un style à la fois élégant et suggestif ; l’auteur ne se laissant jamais totalement enfermer par des références mono disciplinaires, il y mêle connaissances des mouvements esthétiques et intellectuels pour caractériser cette période des années 1980. Surtout, il ne se contente pas d’une histoire des idées désincarnée. Ici les débats et inventions esthétiques ne sont pas le fait « d’auteurs » inspirés mais de mouvements, de conflits, de groupes, socialement identifiés. À cet égard, le titre, certes claquant et direct, est insuffisant. Il laisse penser que le bornage politique est pertinent pour l’explication historique et la compréhension d’une période. Ce que la lecture de l’ouvrage dément en réalité. Au fond, il montre d’abord que les années 1980 sont la « clôture » (« l’avenir d’une illusion » ?) d’une époque ouverte à la fin des années 1960, ensuite que si cette clôture suit le temps politique c’est du fait des relations singulières entre champ politique et champ architectural, ou mieux, des particularités du champ architectural.

Il est donc possible de lire ce copieux ouvrage de plusieurs manières : comme une contribution à l'histoire des années 1980, voire une démonstration de la possibilité d'engager une histoire de cette période, comme une contribution sérieuse, éclairant les dynamiques sociales d'un champ spécifique en relation à l'histoire des idées et des styles en architecture. Plus que d'histoire, il s'agit là d'une socio-histoire qui engage une interrogation de fond sur le rapport entre architecture et politique. La question des débats et controverses autour du tournant postmoderne, des styles architecturaux, y prend une place importante. Mais ce n'est pas l'angle de lecture privilégié ici car, au fond, ces renouvellements et ces débats y apparaissent comme des symptômes, l'écume d'autre chose. Ce qui est important, c'est la manière dont ces prises de position esthétiques sont traversées par des jeux d'oppositions politiques, confirmant par-là l'hétéronomie de ce champ de production. Comme l'a montré Louis Pinto, en architecture plus qu'ailleurs est engagée « cette dimension objectivement politique des dispositions esthétiques qu'est le rapport à l'espace » (1991, p. 123).

L'ouvrage est composé de deux grandes parties fonctionnant de manière symétrique et inverse et qui, d'une certaine façon recourent deux périodes : celle qui s'ouvre en 1981 (« architecture et politique »), puis celle qui ferme la précédente en 1989 (« politique et architecture »). La première montre, comment l'attitude dite « postmoderne » s'affirme comme un trait de l'époque qui va trouver son expression dans l'architecture. Cette expression passant par des débats, jeux de position et opposition au sein du champ architectural. Ces jeux de position trouvent à s'exprimer dans le champ politique également et traversent la commande publique d'alors. Ceci est, entre autres, très bien exprimé par deux figures polaires de ce champ : Paul Chemetov d'un côté, Jean Nouvel de l'autre. Au fond, dans cette période, l'architecture, est encore dans une recherche d'assise intellectuelle de sa légitimité. La figure de l'architecte intellectuel, imposée dans la période de l'après 68, reste une référence, mais le bric-à-brac des néons, des hangars décorés, de la starification architecturale, de l'architecture de papier ne tardera pas à changer le cap. C'est ce qu'annonce la vague postmoderne. On a là en effet sans doute moins la recherche d'une légitimité intellectuelle que le retour du symbolique ; lequel prépare celui d'une légitimité esthétique aujourd'hui devenue omniprésente sous la forme du « starchitecte ».

La seconde partie ouvre un autre rapport entre architecture et politique et une autre recherche de légitimité, une autre assise. Il s'agit de l'intervention du service public : ateliers publics, banlieue 89, volonté de « démocratisation de l'architecture »... Cette période qui apparaît aujourd'hui comme une parenthèse montre l'image d'une profession en débat et encore très politisée. Dans ce moment cohabitent finalement deux visions. La première tend à effacer la création derrière le service au public et, l'autre vise encore la création mais sous

l'inepte slogan de « l'architecture élitaire pour tous ». La période peut être rétrospectivement analysée comme celle des limites de la critique artiste et ses retournements dans le « nouvel esprit du capitalisme ». L'initiative des Ateliers publics d'urbanisme et d'architecture par exemple, longuement développée dans l'ouvrage, engageait en effet une redéfinition profonde du régime de légitimité de cette profession, et de ce que l'on entend par architecture. Les architectes réclament leur droit à la création et à l'expérimentation, veulent étendre des logiques d'innovation et s'engager dans la participation au service de tous, mais à condition que le « tous » ne soit pas le service public anonyme, celui dirigé par les cravates bleues du ministère de l'Équipement. Transition que Jean-Louis Violeau exprime pleinement lorsque il énonce ce qu'il nomme « l'affirmation doxique qui fit suite à mai 81 » : « l'utopie c'est fini ; et puis vous savez, c'est totalitaire. Place désormais à la démocratie » (p. 141). La suite vient vite à l'esprit du lecteur : le conflit, les oppositions et l'expression politique sur l'architecture trouveront à s'absorber dans le fameux « projet partagé », la « culture partagée », les « diagnostics partagés »... Subsistera de ces bonnes volontés la bonne conscience spatialiste et communicante. Ainsi par exemple note l'auteur, en 1984 les Conseils en architecture urbanisme et environnement (CAUE) ne parlent-ils déjà plus de pédagogie mais de communication.

L'ouvrage montre à cet égard une image quelque peu révolue de la profession d'architecte : intellectuelle et politisée. Une autre époque, celle où les architectes avaient encore quelque chose à dire (Didelon, 2011) et à verser au débat au-delà des emballages discursifs de projet qui conviennent si bien aujourd'hui à la métropolisation et au *marketing* urbain. Ainsi, note l'auteur, tous les lauréats d'un grand projet mitterrandien se sont trouvés engagés d'une manière ou d'une autre dans le Grand Paris de Nicolas Sarkozy. Mais là encore, ce n'est pas le moindre des apports de l'ouvrage de Jean-Louis Violeau que de ne pas céder à une interprétation facile en termes de « récupération » ou d'alternance de la farce et de la tragédie. Ce qui domine c'est bien l'image d'un champ largement hétéronome par rapport au champ politique, un champ dans lequel finalement les prises de positions apparaissent bien souvent comme la transfiguration spatiale et esthétique de positions politiques. C'est là sans doute un aspect que l'auteur aurait pu développer de façon systématique. En effet, la façon dont il recoupe débats du champ architectural et discussions intellectuelles et politiques de la période laisse à penser un rôle relativement autonome et actif des architectes par rapport au champ intellectuel. En ce sens, son regard relève parfois plus d'une approche en termes d'*épistémè* que d'une analyse systématique en termes de champ. Pour le sociologue des professions, au fil de la lecture de l'ouvrage s'affirme le constat que l'histoire de la profession d'architecte reste celle d'une alternance entre plusieurs régimes de légitimité : le registre technicien qui a été celui des modernes, le registre intellectuel qui a été de celui de la période d'après 68, le registre de l'État et du service

public qui s'évapore dans la période des années 1980, et enfin le registre esthétique qui domine l'ère du *storytelling* et de la star-architecture. Ainsi, que les individus changent, que les noms propres restent ou non, la structure demeure. Voilà une profession qui jamais mieux qu'une autre pourra faire sienne la formule du Guépard de Tomasi Di Lampedusa : « il faut que tout change pour que rien ne change ». De ce point de vue, cet ouvrage constitue non seulement une contribution scientifique sérieuse, mais il sera aussi très utile aux jeunes architectes et apprentis architectes désireux de ne pas oublier leur histoire pour ne pas être pas condamné à la revivre.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DIDELON, V. 2011. « Les architectes ont-ils encore quelque chose à dire », *Criticat*, n° 7.
 PINTO, L., 1991. « Déconstruire Beaubourg – Art, politique et architecture », *Genèses*, n° 6.

Olivier Chadoin,

Philippe Hamman, *Sociologie des espaces-frontières. Les relations transfrontalières autour des frontières françaises de l'Est*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 2013, 243 pages.

Le dernier ouvrage de Philippe Hamman est une version remaniée de son mémoire d'habilitation à diriger des recherches (HDR). Il a pour ambition d'interroger les particularités des espaces-frontières dans une perspective relationnelle, liant des regards géographiques, historiques et sociologiques. Cette approche vise à analyser l'originalité de ces territoires, à partir à la fois des relations institutionnelles, existantes ou en formation et, plus largement, des pratiques et des mobilisations du quotidien.

L'ouvrage part du paradoxe offert par ces territoires, à la fois fixes parce que reposant sur des frontières étatiques intangibles mais, dans les faits, fortement mouvants parce qu'aux avant-postes de la globalisation économique et de la construction européenne. Il fait l'hypothèse d'un espace frontière conçu non comme une ligne de démarcation, mais comme un « espace doté d'une consistance propre », abritant des interactions sociales et spatiales particulières. Les réflexions de l'auteur s'appuient sur l'étude des espaces frontaliers d'Alsace et de Lorraine, sans s'interdire d'élargir la focale à des territoires voisins, ceux de la région Sarre-Lorraine-Luxembourg et de l'Euro-région du Rhin supérieur, dans une moindre mesure de l'espace franco-genevois. La période de temps, ces cinquante dernières années, est clairement précisée.

L'ouvrage est composé de quatre chapitres répondant les uns aux autres. Dans le premier, l'auteur offre une analyse très complète des concepts et méthodes nécessaires à la construction d'une théorie sociologique des espaces-